

REVEL Dialogue



N° 85 Février 2011

Prochain numéro

Date limite de dépôt
des articles : **17 avril**

Sortie prévue le : **6 mai**

Revel Dialogue N° 85

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Henri Pierre Chapuis, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous le transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

<u>INFO SERVICES</u>	2
<u>EDITO</u>	3
<u>LE MOT DU MAIRE</u>	3
<u>LA VIE MUNICIPALE</u>	4
<u>CR DES CONSEILS MUNICIPAUX</u>	9
<u>SERVICE ANIMATION JEUNES</u>	10
<u>LA VIE DES ASSOCIATIONS</u>	12
<u>LA VIE REVELOISE</u>	22
<u>PETITES ANNONCES</u>	31

Assistants Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Catherine, Les Jacquets
BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
BERNARD Nicole, les Jacquets
BLACHON Nadine, Les Faures
BCEUF Isabelle Charrières neuves
COLLADO Fernande, Le Sauzet
CORDIER Cécile, Les Jacquets
DAVID Danièle, Le Mont
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GEROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
PLANET Evelyne, Les Roussets
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com

Ouvert au public :

Lun de 13h30 à 17h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale

CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

ComCom du

GRESIVAUDAN

Tel : 04 76 08 04 57
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10 h à 12 h,
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement

Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle
téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité :
0 810 333 438

Recensement Militaire

Tous les jeunes, le mois suivant leurs 16 ans, doivent venir en mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille, afin d'effectuer leur recensement militaire.

Collectes Ordures

Ménagères

04 76 08 03 03 - 04 38 72 94 30
Tournées hivernales jusqu'au 16 avril 2011 :
☑ Poubelle bleue (tri) :
Jeudi de 12h00 à 20h00.
☑ Autre poubelle : Lundi de 12h00 à 20h00.

Ouverture déchetteries

CROLLES et St ISMIER du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45.

St Martin d'Uriage :
Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00 (18h30 l'été).

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur

www.revel-belledonne.com

Le mot du maire

Ce début d'une nouvelle année me donne l'occasion de revenir sur les actions et les faits marquants de l'année précédente. 2010 a été l'année de la concrétisation de projets depuis longtemps engagés. Elle a exigé une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs et si l'habitude des vœux est de remercier, je tiens ici vivement à dire un grand merci à l'ensemble du personnel communal et à l'équipe municipale. Ce fut une année exceptionnelle tant au niveau du travail exigé que des travaux réalisés.

Je peux donc pour 2011 envisager avec confiance la poursuite des projets déjà engagés : le confortement du réseau d'eau potable de Freydières aux Molettes, la rénovation du chalet pastoral de La Pra, l'aménagement de la bibliothèque et la poursuite du cheminement piéton.

J'aimerais revenir sur les deux projets phares que sont la maison Guimet et les logements du Claret. Parallèlement à l'innovation technologique et aux aspects environnementaux que nous avons privilégiés, ils nous permettront surtout de concrétiser notre projet social au sens large du terme.

Cependant, de telles réalisations exigent l'expertise de concepteurs professionnels sans laquelle ces projets ne pourraient voir le jour. Si Le Claret est une réussite, nous devons aujourd'hui assumer pour la maison Guimet des erreurs de conception aux conséquences coûteuses, comme en témoigne le gros dégât des eaux auquel nous avons été confrontés (voir l'article consacré à ce sujet). Le bâtiment est de nouveau opérationnel et les frais occasionnés sont certes couverts par nos assurances. J'ai néanmoins souhaité mettre en oeuvre tous les recours possibles pour comprendre, réparer, faire valoir nos droits et éviter si possible de subir d'autres sinistres.

Il nous a semblé essentiel de lancer cette démarche afin de ne pas être en position de devoir uniquement subir. Les événements de notre vie, qu'elle soit personnelle, professionnelle ou publique, nous invitent à nous positionner.

Stéphane Hessel dans son texte « Indignez vous » paru en fin d'année dernière nous propose d'être des acteurs d'une « insurrection pacifique » tout en conservant notre capacité d'indignation.

En ce début d'année, le vœux que j'adresse à chacun d'entre vous est de toujours garder la vitalité nécessaire pour appréhender sereinement et activement la vie.

Bernard Michon

Edito

Malgré une périodicité qui ne facilite pas le droit de réponse d'un numéro sur l'autre, le Revel Dialogue porte bien son nom. Nous avons ainsi à la rubrique l'avis Revelois de ce numéro, trois réponses à des articles de numéros précédents. Le débat est lancé, on ne peut que s'en réjouir.

Le débat est aussi sur le site Internet de Revel où les lecteurs laissent parfois leur avis en utilisant la fonction « répondre à cet article ».

Toutes les associations ont leur rubrique sur le site et y annoncent leurs manifestations, mais chaque Revelois peut aussi proposer un article à la publication en l'envoyant à l'adresse revel-dialogue@revel-belledonne.com.

La liste de diffusion « revel-info » est un autre moyen d'échange même si elle reste surtout utilisée par les associations. Vous voulez recommander un spectacle, ou un livre, vous avez besoin d'un covoiturage, pourquoi ne pas poster un message à la communauté (Revel-Infos@yahoogroups.com, inscription depuis la page d'accueil du site web). Cette liste vous permet également de recevoir un résumé des nouveaux articles parus sur le site Web.

Pour faciliter le dialogue, nous allons également publier sur le site web (rubrique l'avis Revelois) certains articles du Revel Dialogue. N'hésitez pas à y répondre... tout en restant courtois

Dominique Maillet

La vie municipale

TRAVAUX

Espace Guimet

La conduite du chantier de la maison Guimet a nécessité l'enlèvement provisoire des jeux et la coupure de la circulation piétonne. L'ensemble sera rétabli dans le cadre du réaménagement paysagé du site qui intègre également la mise en service du nouveau plateau sportif.

Les travaux d'insonorisation des salles d'activité à l'étage (non prévue à la conception) sont terminés, ce qui permettra très bientôt leur mise à la disposition des associations.

L'équipe municipale remercie les usagers pour leur patience

Dégât des eaux à la maison Guimet

Comme vous devez le savoir, la maison Guimet a subi un dégât des eaux important pendant les vacances de Noël. Dès le problème constaté, notre assurance a mandaté une société spécialisée pour la gestion de ce type de sinistre. L'eau a dans un premier temps été pompée puis le bâtiment séché pendant quinze jours.

Le dossier est entre les mains de notre assureur afin de déterminer la cause précise du sinistre. A priori, les premiers éléments semblent indiquer qu'une pièce métallique du réseau d'eau a rompu. Nous sommes en attente des résultats des expertises.



Pendant les vacances de Noël, nous avons dû trouver une solution pour assurer la continuité de la cantine dès la rentrée de janvier. Nous tenons à remercier vivement la commune de Saint Martin d'Uriage qui, dans un esprit de solidarité, a accepté de nous fournir en moyenne 80 repas par jour. Sylvie David, la cuisinière aidée par Yann du service animation et par les services techniques, est allée chercher les repas chauds tous les jours. Les enfants ont mangé dans la salle Jean Riboud. Nous remercions également les parents qui ont répondu à l'appel de la cantine pour garder leurs enfants à midi. En effet, notre capacité d'accueil dans ces conditions ne pouvait dépasser 80 enfants. A ce jour, les enfants ont réintégré les locaux de la maison Guimet depuis le 17 janvier. Les travaux nécessaires suite au sinistre seront réalisés plus tard.

Par ailleurs, les salles de l'étage devraient être prochainement disponibles pour les activités.

La route du Sauzet et le parking

Comme il avait été prévu, les travaux ont débuté début octobre. Dès novembre, les entreprises ont dû interrompre leurs activités en raison des conditions météo. De plus, les entreprises du BTP ont fermé pendant un mois en raison de leurs congés annuels. A l'heure où vous lirez cet article, nous espérons que les travaux auront repris. Cependant, il faut savoir que la réalisation des enrobés exige une température extérieure minimale de 5°Celsius.

Bibliothèque

Si la Déclaration Préalable (DP) concernant la future bibliothèque est accordée, malgré nos relances, nous sommes toujours en attente de la réponse du Conseil Général en ce qui concerne la subvention de ce projet. Nous ne pouvons ni consulter les entreprises ni démarrer les travaux sans cette réponse.

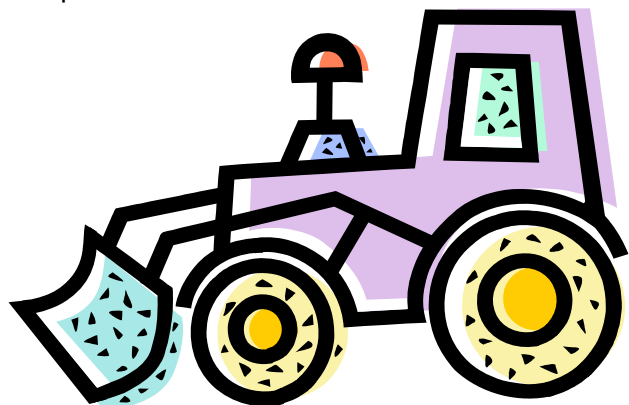
Un hiver précoc

Pour le confort et la sécurité de tous, les services techniques qui assurent les

déneigements des voies communales nous rappellent :

- Equipez vos voitures dès le mois de novembre
- Ne jamais stationner en bordure de route (Accotement compris)
- Veillez à élaguer annuellement les arbres sans oublier les haies

Il faut savoir que le déneigement des routes communales (1) nécessite 8 heures de travail à 2 véhicules sans temps de pause pour les agents et qu'il peut continuer à neiger sans discontinuer pendant ce temps.



Si la mairie peut recevoir les plaintes de certains revéolois lorsque les chutes de neige compliquent la circulation, nous pouvons vous assurer que les services techniques font le maximum pour assurer ce service.

(1) le déneigement de la route départementale est sous la responsabilité des services du département.

Urbanisme

Permis de Construire

- 🏠 JOUX Bruno, Le Château, Aménagement d'un refuge refusé
- 🏠 DELORD Annette, Les Molettes, Toit sur garage et surélévation acceptés
- 🏠 BOUSSANT Marc, Le Soubon, Création d'un sas d'entrée et agrandissement du séjour refusés
- 🏠 PAULET Marc et Nathalie, Le Verger de Revel, Maison individuelle accordée
- 🏠 BOUSSANT Marc, Le Soubon, Agrandissement du séjour accordé

Déclaration Préalable

- 🏠 Euroconfort, Les Contamines, pose de panneaux photovoltaïques accordée

- 🏠 DAVID Marcel, Le Mont, détachement d'un lot refusé
- 🏠 Commune de Revel, Le Village, Aménagement de la bibliothèque municipale dans l'ancienne cantine accordé
- 🏠 SCI Le Pré ces Coustes, Les Roussets, Construction d'un garage refusée
- 🏠 SEON Patrick, Le Soubon, Réfection de la toiture et reconstruction des murs accordées

Certificats d'Urbanisme

- 🏠 SCP EXERTIER, Charrières Neuves
- 🏠 SCP Maître VINCENT, Freydières
- 🏠 PLANET Marc, Les Roussets
- 🏠 SCP ESCALLIER, Les Guimets
- 🏠 Maîtres PEYSSON et PEQUEGNOT, L'Envers

Vente d'un chalet à Freydières

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent RD, la vente du chalet au lieu-dit «Les Granges de Freydières» aux anciens locataires est effective. Le conseil municipal s'est engagé à affecter le montant de la vente pour un projet d'investissement et non de fonctionnement.

Coralie et Thierry

Récapitulatif des aides du CCAS aux jeunes

Aide aux sorties scolaires

Le CCAS aide pour 1/3 du montant de la sortie, pour les familles dont le QF est inférieur ou égal à 800€. Le QF doit être présenté en mairie, qui remettra ensuite une attestation pour l'école.

Aide aux activités

Pour les familles dont le QF est inférieur ou égal à 800 €, le CCAS participe pour 1/3 du montant de l'activité du ROC ou de l'AFR, pour les jeunes de moins de 18 ans.

Aide aux transports scolaires des étudiants (18-23 ans)

Cette aide concerne les étudiants de 18 à 23 ans poursuivant leurs études après le bac. Cette aide est accordée, selon le barème suivant, en fonction du QF et de l'éloignement :

QF	Moins de 40km	Plus de 40km
Inférieur à 610	120 €	160 €
De 610 à 645	80 €	120 €
De 645 à 1280	40 €	80 €

Les dossiers sont à retirer en mairie.

Chèqu'Ados

Les jeunes de 12 à 18 ans reçoivent des chèqu'ados (soit un de 30 €, soit trois de 10 €) pour participer à des activités culturelles ou sportives.

Coup de pouce pour projet jeune « vacances autonomes »

Le ou les jeunes doivent présenter leur projet sous forme de dossier qui est à retirer au service animation. Le montant de l'aide est nominatif, et fixé selon le projet par le CCAS en collaboration avec le service animation.

Aide aux camps et séjours organisés par le service animation de Revel

Nouvelle aide qui vise au financement du tiers du coût de l'activité des camps ou séjours organisés par le service animation de la mairie de Revel, pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 800 €.

Cette aide sera également applicable aux enfants du personnel communal.

Aide à la cantine

Grille tarifaire pour les enfants de Revel qui fréquentent le restaurant scolaire de Revel.

Cette aide sera répartie suivant le tableau ci-dessous.

Quotient	Aide CCAS	Part famille	Tarif cantine
0 à 411	3,80 €	1,50 €	5,30 €
412 à 567	3,13 €	2,17 €	5,30 €
568 à 733	2,25 €	3,05 €	5,30 €
734 à 890	1,51 €	3,79 €	5,30 €
891 à 1045	0,78 €	4,52 €	5,30 €
1046 à 1200	0,40 €	4,90 €	5,30 €
1201 et plus	0,00 €	5,30 €	5,30 €

Aide aux BAFA et BAFD

Cette aide, d'un montant de 260 € est directement versée à l'organisme de formation

choisie par le jeune révolois. 5 dossiers peuvent être acceptés par an.

Le jeune doit déposer un dossier en mairie (lettre de motivation, copie de la carte d'identité et justificatif de domicile, attestation de l'organisme de formation de l'inscription du jeune).

A savoir : les jeunes qui passent le BAFA peuvent bénéficier d'une aide d'environ 90 € en faisant une demande à la Caisse d'Allocation Familiale de Grenoble (dans le cas uniquement où ils terminent entièrement leur formation).

Les gardes d'enfants à Revel

La mairie a questionné les familles révoloises ayant des enfants âgés de 0 à 3 ans sur les modes de garde utilisés ou souhaités.

Cette enquête a été ouverte du 1er décembre 2010 au 10 janvier 2011.

Toutes les familles ayant répondu sont des couples dont les 2 membres travaillent.

Les pères ainsi que plus de la moitié des mères travaillent à temps complet. Les autres mamans sont soit à temps partiel (soit en horaire variable), soit en congé parental.

Les gardes par les assistantes maternelles

Les familles utilisent dans leur grande majorité les services d'une assistante maternelle et sont satisfaites de ce mode de garde. Il leur procure une souplesse et une flexibilité. Les enfants malades peuvent également y être gardés.

Les assistantes maternelles proches des arrêts de bus permettent aussi aux familles ayant des enfants plus grands de n'avoir qu'un lieu où les récupérer.

Ce mode de garde demande une bonne entente avec l'assistante maternelle, une confiance.

Les inconvénients cités sont le manque de souplesse face à des horaires de travail contraignants, ainsi que le manque de relation avec d'autres enfants ou adultes référents, comme en crèche par exemple.

Les autres modes de garde

Une famille emploie un salarié à domicile.

Une seule famille ayant répondu à l'enquête fait garder un enfant hors de la commune, car le

mode de garde exclusif par une assistante maternelle sur Revel ne convenait pas.

Les places en crèche ou halte garderie

Plusieurs familles ont cherché ailleurs une garde pour leurs enfants (crèche à Domène, halte garderie à Pinet ou au Versoud), mais n'ont pas pu obtenir assez d'heures de garde et le regrettent. Une famille ayant une naissance à venir envisage également une garde en crèche ou halte garderie si cela est possible.

Au total 4 familles seraient intéressées par une place en crèche ou halte garderie.

Quelles doivent être les priorités de la commune ?

Une majorité de famille pense que la commune devrait travailler avec le Grésivaudan sur la réservation de places en crèche.

Viennent ensuite les demandes sur les haltes garderie puis les centres de loisirs.

1 famille envisagerait une garde dans un accueil parents/enfants organisé par les parents.

La garde par les assistantes maternelles sur la commune est jugée satisfaisante. Cependant, le manque de choix dans le mode de garde

pose problème aux familles.

La mairie travaille aujourd'hui dans le sens de ces résultats pour les familles :

- Mise en place d'un relais d'assistante maternelle intercommunal pour Revel, afin que les assistantes maternelles aient un lieu pour se retrouver, pour échanger, pour se former, s'informer, jouer avec les enfants, encadrées par un professionnel de la petite enfance

- Création de places en crèche et halte garderie : 2 ou 3 places en multi accueil au Pinet, ouverture d'un espace enfance intercommunal au Versoud.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces dossiers dans les prochains Revel Dialogue.

Mireille Berthuin

La sortie du CCAS sortie à Annecy

Le Perlet et le CCAS de Revel proposent chaque année une sortie aux retraités de la commune. En septembre 2010 nous sommes allés à Annecy.

Le Perlet avait commandé le soleil

C'est sous un magnifique soleil que nous avons pu visiter la vieille ville : 2 guides nous ont fait découvrir l'histoire de cette cité lacustre, ses canaux, ses dédales de rues, ses traboules, son ancienne prison et autre église et château.



L'appétit était ouvert pour un déjeuner croisière à bord de la Libellule. Nous étions tous installés à l'arrière du bateau. La vue était magique et le repas très bon.

L'après-midi libre a permis à chacun de trouver son activité : farniente au bord du lac, ballade dynamique au soleil, visite du musée du château, boutiques en ville...

Nous avons passé une belle journée. Merci à tous ceux qui y ont contribué !

Une Loi pour l'égalité

Premiers pas

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a donné comme obligation pour les collectivités locales la mise en accessibilité de l'Espace Public.


Au 1^{er} janvier 2011, les collectivités locales se devaient de réaliser un diagnostic d'accessibilité des locaux accueillant du public. Pour notre commune, cette mesure concernait la mairie, les salles de l'Oursière et de Freydane, l'église, la bibliothèque et l'école. Le cabinet d'ergonomes IDENEA a été mandaté pour dresser un bilan de l'existant et évaluer les travaux à engager afin de rendre accessibles au plus tard le 1^{er} janvier 2015 l'ensemble des bâtiments.

Il ressort un certain nombre d'actions minimales pour la mise en conformité de certains des locaux précités comme l'ajout de barres d'appui ou le changement d'ouverture des portes dans différents sanitaires, le ragrément de certaines zones, le déplacement d'un radiateur ou encore de déplacer des places de parking PMR (Personne à Mobilité Réduite). Certains de ces travaux pourront être réalisés par les services techniques et d'autres demanderont une réflexion plus approfondie surtout en ce qui concerne les locaux de la mairie. En effet, s'il est relativement facile de prendre en compte la problématique du handicap dans des locaux neufs comme la maison Guimet avec la mise en place d'un élévateur par exemple, il est beaucoup plus difficile dans des locaux anciens.

Par ailleurs, l'espace public ne concerne pas que les locaux et dans le cadre du cheminement piéton qui relie les différents bâtiments, la problématique PMR a été prise en compte comme par exemple le type de revêtement choisi. Cependant, tenant compte de la typologie de notre village de moyenne montagne, nous devons nous adapter pour répondre au mieux aux mesures en vigueur.

Thierry MAZILLE

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

CR des conseils municipaux

Conseil du 6/12/2010

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Henri-Pierre CHAPUIS ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER ; Olivier THIZY

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Olivier THIZY

Vote du budget supplémentaire communal

Cette année le budget supplémentaire consiste principalement à transférer de l'argent de comptes à comptes, ce qui donne au total :

- Fonctionnement Dépenses : - 2.809 €
- Fonctionnement Recettes : + 17.702 €
- Investissement : transfert de comptes à comptes pour un montant de 21.496 €

Voté à l'unanimité

Constitution de servitudes par l'OPAC38 au profit de la commune

Pour finaliser l'aménagement du parking et de l'éclairage public sur celui-ci, l'OPAC38 consent la constitution de deux servitudes au profit de la commune pour :

- une servitude de passage de canalisation eaux pluviales,
- une servitude d'ancrage de l'éclairage public.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la constitution des servitudes, la prise en charge de tous les frais notariaux et autorise le maire à signer tous les documents afférents.

Prolongation des délais du marché public avec l'entreprise Converso

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prolonger les délais du marché public passé avec l'entreprise CONVERSO pour les travaux d'adduction d'eau potable dans les secteurs des Faures, Les Guimets et des Roussets.

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

La Communauté de Communes du Grésivaudan souhaite mettre en place un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance sur tout son territoire.

Le conseil municipal de Revel accepte à l'unanimité cette mise en place.

Délibération budgétaire modificative budget eau et assainissement

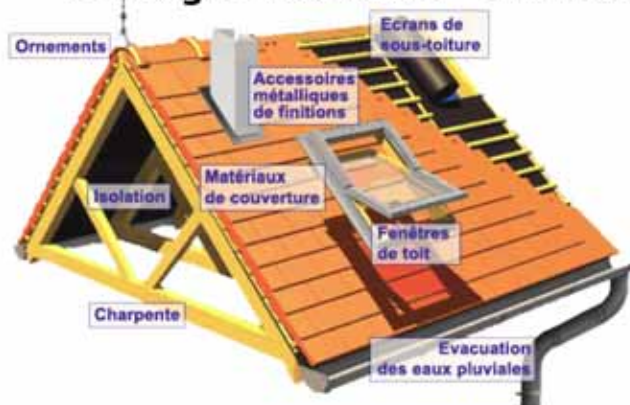
Le budget eau et assainissement ne nécessitant pas un budget supplémentaire, il est voté à l'unanimité une délibération budgétaire modificative de transferts de comptes à comptes.

Relais d'assistantes maternelles

La commune de Revel souhaite déléguer à la Communauté de Communes du Grésivaudan sa compétence pour la mise en place d'un relais d'assistantes maternelles (R.A.M.).

Décision votée à l'unanimité.

Couverture – Charpente – Zinguerie Bardage – Isolation – Etanchéité – Plancher piscine



Bien chez TOIT...

CCZ – CUROT – Philippe

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

Philippe.curot@orange.fr

Service Animation Jeunes

Les vacances d'automne

Accueil de loisirs Scoubidou (6-12 ans)

Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 25 au 29 octobre. Au total, 26 enfants ont fréquenté le centre soit 10 de plus que l'année précédente.

Les enfants ont pu participer à un stage de percussions corporelles proposé tous les matins, ainsi qu'à une sortie à la journée à Grenoble le mercredi. Lors de cette sortie, ils ont visité le musée d'histoire naturelle, puis après un pique-nique ensoleillé au parc Paul Mistral, sont allés s'amuser à la maison des jeux de Grenoble.

Tout ceci ponctué de divers jeux et activités proposés par les animateurs. Merci Maxime, Florie et Sarah.

Prochains rendez-vous :

- Au printemps : Du 25 au 29 avril 2011
- En été : Du 4 au 22 juillet 2011

Activités ados (11-17 ans)

Merci aux parents et aux jeunes qui sont venus visionner le diaporama du camp à Savines, le samedi 4 décembre 2010 à Chamrousse.

Vacances de Toussaint

Quatre journées d'animations ont été proposées aux jeunes, mais deux ont été annulées faute de participants.

Six jeunes ont participé à la sortie escalade. Nous devons faire la traversée des « trois pucelles » dans le Vercors mais devant une météo exécrable, nous nous sommes réfugiés à l'Espace Vertical de Bouchayer Viallet où nous avons passé une bonne journée d'escalade.

Six jeunes sont venus voir le dernier volet d'Arthur et les Minimoys au cinéma d'Echirolles après une partie de Palet Breton.

Deux sorties ont été annulées. Devant l'attrait pour la formation au PSC1 à Toussaint 2009, j'ai à nouveau proposé cette formation cette année mais il n'y a eu qu'un seul volontaire! J'aimerais toutefois renouveler l'expérience lors des vacances de Pâques ou de juillet. Donc s'il y a

des jeunes motivés, n'hésitez pas à vous manifester.

Un tournoi de soccer en salle a aussi été proposé, mais cela n'a suscité aucun engouement.

Saison de ski

Ski du mercredi (6-11 ans)

C'est reparti pour 10 sorties à Chamrousse : les 5, 12, 19 et 26 janvier, les 2, 9, 16 et 23 février, les 16 et 23 mars. Les sorties sont organisées en partenariat avec le ROC. Cette année, 32 enfants sont inscrits, soit 3 de moins que l'an passé.

Les enfants sont encadrés par des parents bénévoles sur le trajet et sur les pistes. C'est également le cas pour les 11-13 ans, le samedi.

Les deux premières sorties se sont très bien passées, souhaitons que ça perdure.

Ski du Samedi (11 ans et plus)

C'est reparti aussi pour le ski du samedi à Chamrousse avec 10 sorties prévues les 8, 15, 22 et 29 janvier, les 5, 12, 19 et 26 février, les 19 et 26 mars.

Il y a 2 organisations :

- Les moins de 14 ans qui skient avec des parents bénévoles en partenariat avec le ROC. Cette année, ils sont 25 inscrits (comme l'année dernière).

- Les plus de 14 ans qui skient ou surfent en autonomie, sous leur propre responsabilité. 2 animateurs assurent l'encadrement du trajet et sont disponibles sur les pistes en cas de problème. Il y a 24 inscrits, plus quelques uns venant occasionnellement.

UN GRAND MERCI à tous les bénévoles sans qui ces sorties ne pourraient avoir lieu ! Pour ceux qui désirent rejoindre l'équipe, n'hésitez plus, nous cherchons toujours du monde.

Vacances de février

Activités à Revel

Le service animation proposera aux jeunes âgés de 11 à 17 ans des animations **la semaine du 28 février au 4 mars**. Les jeunes recevront

prochainement par courrier « Le Bulletin des Jeunes » avec le programme de la semaine.

Séjour Ski Surf

La Communauté de Communes du Grésivaudan organise, en partenariat avec l'ACL, un séjour aux Saisies du 6 au 12 mars. Ouvert aux jeunes de 10 à 17 ans, ce séjour est orienté autour de la pratique du ski et/ou du snow-board avec d'autres activités possibles (raquettes, patinoire...). Les jeunes seront hébergés en pension complète dans un chalet spacieux situé au pied des pistes et au cœur de la station.

Les inscriptions sont ouvertes auprès de Jérémy Rouchon du service enfance jeunesse de la Communauté de Communes au 06.37.77.58.39 ou par mail jeremyrouchon@hotmail.fr

Projets « Coups de pouce »

Depuis 2002, environ 40 jeunes Revélois ont bénéficié du Coup de Pouce pour leur projet de départ en vacances en autonomie.

Ce projet s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 20 ans, résidant sur la commune avec un projet de départ ayant pour objectif la culture, le sport, l'humanitaire, seul ou avec des copains.

Cette aide s'obtient sur simple demande au service animation (04.76.89.86.00) qui vous fournira un dossier à remplir (motivations, budget, objectifs...) et mentionnant les documents à fournir (ou téléchargeable sur le site Revel Belledonne, rubrique animation). Elle peut-être soit une aide à l'organisation du

séjour et/ou une aide financière (qui varie d'un projet à l'autre).

L'aide financière est votée en commission animation. Les critères d'attribution sont : la validité du projet (âge, domiciliation), sérieux du dossier et implication du jeune. Cette volonté d'aide au départ en autonomie doit permettre aux jeunes dès 16 ans de ne plus hésiter à se lancer dans un projet personnel avec ou sans copain pour découvrir d'autres horizons.

Ces trois dernières années, certains des projets que nous encourageons sont tournés vers l'humanitaire.

En retour, quelque soit le projet, nous attendons de vous un article, des photos diffusés dans le Revel Dialogue et présentés lors d'une soirée « Coup de Pouce ». Nous privilégions ce moment d'échange qui permet de partager les expériences.

Site internet

Le site internet du service animation sera bientôt de nouveau en ligne, merci à Arthur Piney et Kevin Thizy pour leur savoir faire et le temps qu'ils y consacrent.

Vous trouverez sur ce site toutes les informations concernant les animations proposées, les programmes, les documents d'inscriptions à télécharger et bien d'autre.

Yann

service-animation@revel-belledonne.com



**Bijouterie
Chanéac Création**

*Sandrine Chanéac
Diplômée en bijouterie
joaillerie et métiers d'arts*

Atelier sur place

C.C. Belledonne (face au Casino) 38920 Crolles - 04 76 71 44 98

La vie des associations

APAQ

Bal folk du 27 novembre

Je pourrais vous dire la convivialité, la bonne humeur, l'enthousiasme...

Vous parler de danse, de ceux qui mouillent leur chemise dans des cercles circassiens endiablés, ou de ceux qui préfèrent faire la causette à la buvette....

Vous raconter les musiciens et la belle prestation du groupe Transhumances qui nous a emportés au rythme des bongos et de la clarinette basse....

Vous rappeler cette première chute de neige qui nous a fait craindre une faible participation....

Mais pour en arriver là, et comme pour chaque manifestation qui se déroule dans la salle de l'Oursière, une première épreuve nous attendait.

Encore une fois, ce jour-là il a fallu « démonter la structure »

Je ne sais pas si vous vous êtes déjà retrouvés à imaginer faire rentrer ce monumental tas de tapis et de blocs de gymnastique dans un placard de 5m2....

Sachant surtout qu'il faut ensuite être capable de remettre chaque portion de ce puzzle géant à la place exacte où il était auparavant,

Sachant aussi qu'il ne faut surtout pas oublier les «scratches» qui relient les blocs entre eux, et sans lesquels nos chères têtes blondes risqueraient la chute fatale, leur insti, le tribunal, leur parents, la Une dans les médias et pour le maire la prison....

Heureux le bénévole revélois qui ne s'est jamais retrouvé confronté à ce casse-tête....

Pourtant, forts de l'expérience d'une presque demi-douzaine de « démontage-remontage » nous étions confiants ce matin-là. D'autant qu'un superbe plan tout fraîchement élaboré par le corps enseignant, ornait en double exemplaire, les piliers de la salle.

Tout était enfin clair !

Aussi il n'a fallu guère plus d'une ½ heure aux vaillant(e)s déménageur(e)s de tapis qui ont, sans hésitation, pris d'assaut cette montagne

de plastique et ont tout fait disparaître dans des recoins mystérieux, allant même, pour certains, jusqu'à faire de l'escalade-spéléo au fin fond du fameux placard.

Et le lendemain, avec le concours du Perlet, c'est en moins d'une heure que tout a été remis en place. Incroyable !

Ah, vivement le prochain bal, qu'on puisse encore « démonter la structure » !

Pour l'APAQ, Anne Adèle Ranchon

Fête de la pomme et du patrimoine

Ce jour-là, nous avons pris notre temps...

C'est que cela ne se fait pas « à la va-vite »,
*de râper 150 kg de chou !
et de faire son pain,
et de se lancer dans quelques pas de danse...*

Pour le chou, il faut d'abord avoir de bons rabots, qui coupent bien finement. Alors quand on a 3 rabots pour 15 raboteurs, on attend son tour... en faisant un tour au marché! Ensuite il faut prendre soin de tasser bien fermement le chou dans le pot pour que le jus puisse s'en extraire. Sans oublier de mettre entre chaque couche la bonne quantité de sel, les épices de son choix, quelques carottes, pommes, oignons, amoureusement coupés en rondelles.

Il faudra ensuite savoir attendre avant de savourer : quelques heures pour la première bulle, quelques jours bien au chaud, une dizaine d'autres un peu moins chaud pour stabiliser la fermentation, puis encore 6 semaines au frais pour laisser les arômes se développer.

Pour le pain, c'est tout d'abord prendre le temps d'allumer le feu, que la sole chauffe suffisamment pour que le four emmagasine cette chaleur, attendre ensuite que la température redescende pour que la première fournée ne soit pas brûlée.

C'est du temps pour laisser gonfler la levure, la mélanger à la farine et à l'eau, pétrir la pâte de ses mains, la laisser gonfler à son tour, la façonner et l'enfourner.

C'est ensuite attendre, avec un peu d'appréhension, le moment où la lourde plaque

de fonte sera retirée pour découvrir les croûtes dorées et sentir cet unique parfum !

Alors, bien sûr il a bien fallu toute la journée pour que tout cela se réalise !

Et croyez-vous que quelqu'un se soit plaint d'avoir « perdu son temps » ?

Il ne semble pas, bien au contraire ! Chacun a pu apprécier cette parenthèse d'un quotidien souvent plus trépidant.

D'autant que tout cela se passait en musique !

Et pour l'anecdote, quand on veut prendre son temps, il vaut mieux être prévoyant. Comme ces parents organisés qui avaient bien pensé à prendre le stock de couches pour leur petite fille. C'eût été trop bête de devoir écourter ce moment partagé pour cause de fuites intempestives !

*A ses débuts fête de la pomme
puis fête du patrimoine.*

Elle pourrait aujourd'hui

être fête du pain,

du vin de nos coteaux,

de la choucroute,

ou de la musique.

Elle est surtout fête du partage.

Les coupeurs de choux



Restaurant scolaire

L'année 2011 aurait pu mieux commencer pour le restaurant scolaire de Revel et St Jean-le-Vieux... L'inondation a bel et bien été la mauvaise surprise...

Sylvie et tous les membres de l'équipe s'étaient pourtant habitués à ces locaux spacieux et à ce matériel de cuisine de compétition !

Ces 15 jours de retour à la salle Jean Riboud pleine à craquer, on avait l'impression qu'ils étaient faits pour nous rappeler la chance que l'on a de bénéficier de ce nouvel équipement !



Heureusement, les difficultés n'auront pas duré longtemps. Elles auront été gérées au mieux grâce à la mobilisation des personnels, de l'équipe municipale, de la réactivité de la mairie de St Martin d'Uriage qui a fourni les repas durant cette période et aussi grâce aux parents qui ont joué le jeu en gardant leurs enfants le midi et en s'arrangeant entre eux.

Un grand merci à tous pour cette implication!

Une belle année à vous et à tous nos petits gourmets !

A travers chants

Ballades Musicales à Revel

Dans le cadre des Veillées de Belledonne, la chorale avait fait le pari de proposer aux Revelois une soirée de "Ballades musicales".

Pari gagné - La soirée du 9 octobre 2010 restera dans les mémoires.

Elle s'est déroulée à guichet fermé car 110 personnes s'étaient inscrites pour y participer.

Pour l'ambiance de cette soirée, la salle de l'Oursière a été transformée en salle de cabaret,

ceci grâce à la participation de bonnes volontés du C8 et de quelques choristes.

Au cours de la première partie, les choristes ont interprété quelques chants de leur répertoire et ont fait participer le public qui s'est bien prêté au jeu.

Puis, nous avons eu le plaisir d'entendre plusieurs groupes de musiciens. En effet, ces veillées ont permis à des musiciens (solitaires) de mettre leur talent en commun, de travailler ensemble et de nous offrir un spectacle de qualité.

Tout d'abord, le groupe *Djumbé* bien connu des Revelois, a donné le ton et l'ambiance. Quelques enfants n'ont pas résisté à la joie de danser au rythme africain.

Ils ont ensuite laissé place à un quatuor de guitares. Emma, Juliette, Marie et Solena nous ont montré tout leur talent (sous l'oeil lointain mais attentif de Monica).

Puis Vincent, pour l'occasion, n'avait pas hésité à déplacer un clavecin. Etaient réunis pour cette soirée, la viole de Valérie, le violon de Vincent, le clavecin de François et la très belle voix de Catherine pour nous interpréter quelques oeuvres de musique baroque.

Et enfin, Anne-Adèle à l'accordéon, Isabelle à la flûte traversière, Henri à la guitare et Olivier au Djumbé nous ont fait voyager avec une série de valse des 4 coins du monde (Ukraine, Suède, Irlande ... et bien sûr Paris)



Après cette première partie, chacun a pu se diriger vers le buffet où de nombreux plats apportés par les spectateurs (tartes salées, quiches, salades variées, desserts fruités, chocolatés, etc...) étaient présentés. Ces plats ont fait le régal de tous les participants.

Après cette pause (et après que les petits enfants soient partis se reposer), changement de ton et d'ambiance ... En scène, *le Cabaret de Mlle Arthur*.

Mlle Arthur (en la personne de Jocelyne Tournier) est accompagnée au piano par Jean-Marc Toillon.

Elle interprète des chansons coquines mais jamais vulgaires. C'est un personnage excentrique qui égratigne les hommes avec un tendre aplomb et amène le public à être, malgré lui, l'acteur principal de la soirée.



Cette deuxième partie de la soirée a été très appréciée des Revélois non habitués à des spectacles de professionnels à domicile.

La chorale remercie tous ceux qui ont assisté à cette soirée et remercie également la Mairie dont la subvention a permis de créer l'ambiance chaleureuse et festive de la salle.

L'organisatrice et le groupe de Anne Adèle en pleine répétition.

Les spectateurs

Concert Retina « Mille chœurs pour un regard »

Pour la troisième année, la chorale de Revel « A Travers chants », va participer au Concert Retina .

L'Association Retina soutient la Recherche Médicale et Scientifique en Ophtalmologie dans laquelle plusieurs milliers de malvoyants mettent tout leur espoir.

Elle organise chaque année, un événement choral exceptionnel puisque pendant 3 jours,

toutes les chorales de France organisent des concerts à titre bénévole pour le soutien de l'Association.

Les chorales « la Gélinotte » de St Martin d'Uriage, celle de l'Ecole de Musique d'Uriage, Tralala de Grenoble et « A travers Chants » de Revel se réunissent pour un concert qui aura lieu à

l'Eglise de St Martin d'Uriage
Le samedi 19 mars 2011 à 20H30

Venez nombreux, vous passerez une bonne soirée et vous participerez aux efforts de l'Association pour vaincre les maladies de la vue.

ROC

Escalade

Stage vacances de Pâques

Le ROC propose un stage d'escalade pour les enfants la 2^{ème} semaine des vacances de Pâques.

3 demi-journées les 3, 4, 5 mai et une journée complète le vendredi 6 mai. Le stage se déroule sur falaise en extérieur.

Comme d'habitude, tout le matériel est fourni. Possibilité de prendre le mini-bus de la mairie.

Tarif : 70€/enfant

Un groupe de 5 enfants minimum est nécessaire pour que ce stage ait lieu. En cas de mauvais temps, repli en salle à l'Espace Vertical.

Pour plus de renseignement et l'inscription :
Eric Dominicy (ROC) 06 70 89 04 14
Yann Lefort 06 86 44 28 51



Cycle printemps - été

Le ROC propose cette année 7 sorties en demi-journée les samedi après-midi du 21 mai au 2 juillet.

Séances pour adultes et enfants. En cas de mauvais temps, repli en salle à Espace Vertical.

Tarif : 98€ / 7 séances

La dernière séance pourrait être proposée en journée complète. Le tarif serait alors au prorata de 8 séances soit à 110€. Destination à définir.

Comme d'habitude, tout le matériel est fourni. Possibilité de prendre le mini-bus de la mairie.

Pour plus de renseignement et l'inscription :

Eric Dominicy (ROC) 06 70 89 04 14

Yann Lefort 06 86 44 28 51

Karaté

Ce dimanche 23 janvier 2011 a eu lieu la coupe de la Ligue Dauphiné Savoie à laquelle plusieurs compétiteurs du ROC Karaté ont participé : Guillaume en catégorie pupille, Pierre, Rémi et Julien en catégorie benjamin, Emma, Albane, Mathilde, Antoine, Joseph et Landry en catégorie minime.

Une journée riche en émotions car après avoir terminé 2ème du département, Pierre Benoit de Coignac, 11 ans, est monté sur la plus haute marche du podium - Il se qualifie donc pour le championnat de France qui aura lieu à Paris courant Avril.

Nous lui souhaitons très bonne chance.

A noter aussi les bons résultats des minimes:

- équipe filles : 1ère du département et 2ème de la ligue
- équipe garçons : 1ère du département et 3ème de la ligue

Landry (minime) et Marie (cadette) terminent 3ème du département en individuel.

Les autres compétiteurs ont moins bien réussi mais ils ont participé et cela est déjà important.



Merci encore à leurs entraîneurs Jean-Marc Belleville, Patrick et Gautier Obled pour leur disponibilité et l'envie de bien faire qu'ils transmettent aux enfants

Pour le ROC, Isabelle Berneron

SARL David MICHEL

Installation et Vente
Cuisine
Salle de bains
Parquet

Tél : 04 76 71 25 86 - TP : 06 08 71 69 66
Fx : 04 76 77 46 31 La Grange Charrière Neuve 38420 REVEL

Pour finir 2010 et commencer 2011 Noël avec l'APE, le ROC et l'AFR

Le samedi 13 décembre 2010, comme chaque année, le Père Noël avait annoncé sa visite à Revel. L'APE, le ROC et l'AFR avaient préparé ensemble sa venue, et c'est accompagné de quatre fringants rennes que le Père Noël est arrivé sur la place du village, attendu par tous les enfants sous un beau soleil d'hiver.



Plusieurs enfants ont pu remettre leur liste et donner un bisou au Père Noël très attentif et très sollicité.



Ensuite, un spectacle interprété par la troupe des « Zinzins » attendait les enfants.

Pour terminer l'après-midi, une boisson chaude et un petit goûter furent offerts à tous les enfants.

Le Père Noël a pu constater avant de partir... que les parents et les enfants s'étaient bien amusés.

A l'année prochaine Père Noël !!!



La galette des rois des personnes âgées

La mairie avait organisé la galette des rois pour les personnes âgées du village le mercredi 12 janvier après-midi. Les enfants de l'activité Danse Africaine de l'AFR sont venus donner un petit spectacle qui a ravi nos aînés. L'après-midi s'est achevé autour de la traditionnelle galette et chacun gardera en mémoire ce bel échange entre nos anciens et les très jeunes danseuses. Un grand merci à **Magali**, intervenante Danse, et **Patrick**, professeur de Djembé, pour leur aide et leur enthousiasme.



Evénements

Concert de guitare

Un concert de guitare a eu lieu le dimanche 30 janvier salle de l'Oursière. Les élèves de **Monica Hoenle** ont joué un répertoire varié, mélange de classique, de rock et de variété. Des informations complémentaires et des photos seront disponibles sur le site internet de Revel, ainsi que dans la prochaine édition du Revel Dialogue.

Stages

Les stages proposés par l'AFR donnent l'occasion à chacun de découvrir une activité. Si le stage rencontre du succès, l'activité pourra être proposée sur un rythme régulier lors de la prochaine saison. Si vous avez envie de faire découvrir une activité, de proposer un stage, n'hésitez pas à nous contacter (mail afrevefois@yahoo.fr ou par téléphone auprès de l'un des membres du bureau).

Après le succès des deux premiers stages de **danse jazz et contemporaine**, un nouveau stage sera proposé au printemps.



Enfin, si vous êtes intéressés par des danses telles que **salsa, tango, rock, country**, sachez qu'un stage découverte de ces différentes danses sera prochainement programmé.

Avant l'été

La traditionnelle **Fête de l'été** aura lieu le **samedi 18 juin**, en collaboration avec l'école de Revel, l'Association des Parents d'Elèves (APE) et l'Association pour une Alimentation de Qualité (APAQ). L'agenda de l'AFR débutera à 18h00 avec les spectacles des différentes activités, la vente d'assiettes bio, de sandwiches et de boissons pour terminer autour d'une soirée dansante.

En juin également, un **spectacle de théâtre** sera proposé par les enfants et ados qui participent à l'activité cette année.

Informations de l'association

Correspondants des activités

Afin d'assurer une bonne coordination des activités, l'AFR a besoin d'un parent bénévole pour chaque activité. Cela ne nécessite pas un grand investissement personnel, mais c'est la condition pour une bonne communication entre

les animateurs, les adhérents et le bureau. Voici la liste des correspondants de chaque activité proposée par l'AFR. Il nous manque encore des correspondants pour la **danse africaine** (2 correspondants).

Cirque G1 :

Laurence Pépin 04.76.47.29.12

Cirque G2 :

Christine Rebischung 04.76.89.19.55

Atelier terre enfants

Magali Genevaux 04.76.89.86.49

Atelier terre adultes

Laure Morassano 04.76.63.13.32

Hip Hop

Laure Morassano 04.76.63.13.32

Danse africaine enfants (G2)

Gillian Slipper 09.77.30.98.59

Danse africaine adultes

Aline Croisat 04.76.89.82.79

Djembé

Jean-Pierre Gomez 04.76.89.84.16

Guitare enfants

Coralie Bourdelain 04.76.89.86.62

Aquarelle adultes

Anne-Charlotte Devignes 04.76.89.83.01

Théâtre Enfants CM2 :

Agnès Maquet 04.76.89.86.04

Théâtre Enfants CE2-CM1 :

Monie Depré 04.76.00.16.51

Théâtre Préados :

Dominique Capron 04.76.89.84.56

Tai-chi-chuan :

Dominique Capron 04.76.89.84.56

Assemblée Générale 21 mai 2011

Une première Assemblée Générale de notre association s'est déroulée le 19 novembre dernier. L'assistance s'est limitée aux membres du Bureau, à Monsieur le maire, ainsi qu'aux représentants des autres associations et de la mairie. Au cours de cette réunion, Laurent Depré, vice-président, a annoncé sa décision de quitter le Bureau. Nous l'avons remercié pour son dynamisme et son implication dans l'association.

D'autres membres du bureau souhaitent quitter leurs fonctions. Si les adhérents veulent continuer à bénéficier des activités de l'AFR, il est indispensable que des adhérents nous rejoignent et apportent leur contribution au fonctionnement de l'association.

C'est la raison pour laquelle une nouvelle Assemblée Générale est organisée le **samedi 21 mai à 10h00 Grange Freydane**. Si le Bureau n'est pas renouvelé lors de cette assemblée

générale, les activités de l'AFR ne pourront pas être maintenues.

Nous comptons sur votre présence et votre implication dans une association forte de 170 adhérents, dont le dynamisme se perpétue depuis de longues années grâce à la volonté et la disponibilité des bénévoles.

Pour débiter la réunion, l'AFR vous offrira les croissants et le café.

Le Bureau AFR

APE

Merci à tous les Revelois pour leur participation à notre traditionnel marché de Noël qui fut, une fois de plus, une réussite.

Merci également au Père Noël qui a su convaincre ses rennes de faire un détour par Revel. Nous ne savons pas s'il a pu danser un peu sur la musique endiablée des zinzins avant de s'éclipser.

Nous profitons de ce numéro de RD pour vous annoncer les prochaines ventes de gâteaux par les enfants sur le marché du samedi matin :

- ☞ Le 19/02/11, la classe des CM1 avec comme thème le carnaval,
- ☞ Le 26/03/11, la classe des CE2 avec comme thème les poissons,
- ☞ Le 16/04/11, la classe des CP-CE1 avec comme thème Pâques,
- ☞ Le 14/05/11 la classe des CP avec comme thème les fleurs.

ROC VTT

L'AG est toujours l'occasion pour une association de compter ses troupes et de voir le niveau d'implication de ses membres. Au ROC VTT, pas d'état d'âme cette année encore. Etait-ce la promesse d'une tarte aux pommes, celle d'un DJ ou simplement le charisme de son président ? L'AG du ROC a rempli la salle de l'Oursière.

Pour 2010 on pourra citer pèle mèle :

- ☺ L'arrivée du « Raid de Printemps », sur le sable de la cote d'Azur et sa rencontre avec le stage des jeunes
- ☺ Le tout nouveau maillot de descente
- ☺ Le succès des 3 compétitions organisées par le ROC
- ☺ Des cours du mercredi et du samedi toujours aussi remplis
- ☺ 5 nouveaux jeunes (ou presque) passant leur brevet fédéral.
- ☺ Des résultats sportifs toujours flamboyants.

On pourra aussi citer la participation active des ados à la vie du club : l'organisation des manifestations et même l'entraînement des plus jeunes.



Pour 2011, pas de raison de mollir :

Peut-être pas de compétition cette année au calendrier mais toujours plein d'activités avec les entraînements, en descente, BMX et trial, des stages et un nouveau raid itinérant qui partira de Revel pour rejoindre les Pyrénées par les chemins de Compostelle. Pour se faire travailler les bras, les rockers ont aussi en projet d'allonger la piste de descente et de s'aménager une zone de trial couverte.

Le bureau du ROC



LE PERLET

VŒUX...VŒUX...VŒUX...

UNan de bonheur

DEUX.....la santé avant tout

TROIS.....fois deux pour une santé de fer

QUATRE...doigts pour un doigt d'eau

CINQ.....lettres du porte bonheur

SI(X).....pour assurer nos rêves

SEPT.....année j'adhère au Perlet

HUIT.....heures que je cherche un bon mot , en vain !

NEUF.....notre corps ne l'est plus, mais notre âme, ah !!!

DIX.....fois dix c'est la force du Perlet de compter 100 adhérents....alors multiplions encore par dix pour partager ensemble mille instants de bonheur et d'amitié.

Meilleurs vœux à toutes et tous



- Retour au point de départ (vers 23h)

Date : Hiver 2011 - La date sera précisée ultérieurement

Cout : Autour de 20 Euros (Coût du repas) - Sera également précisé ultérieurement.

Equipement indispensable : Raquettes à neige - Lampe frontale

Inscription : Tel : 04 76 89 82 39

Après-midi récréative : Samedi 5 mars

Ce bon moment de distraction collective nous réunira, cette année encore, autour d'une table pour des jeux de cartes (belote, rami, tarot, bridge) ou Scrabble.



Un salon de thé (pâtisseries, thé, café) sera bien entendu ouvert pour permettre aux déçus de reprendre de la vigueur et aux gagnants d'être récompensés de leur talent (ou de leur veine).

Alors donnons-nous rendez-vous pour cette après-midi à la salle de l'Oursière.

Les inscriptions seront ouvertes courant février.

EVENEMENTS pour 2011

Randonnée nocturne : (la date sera précisée ultérieurement)

Cette sortie est devenue, par son côté insolite et très convivial, un moment incontournable des manifestations hivernales organisées par le Perlet.

Cette soirée sera organisée ainsi :

- Départ vers 18h pour une balade pédestre, avec ou sans raquettes à neige (selon le niveau d'enneigement du moment)
- Repas vers 19h30-20h



VOYAGES

3 voyages sont en cours de finalisation et seront proposés aux adhérents du club très bientôt.

- Avril 2011 : Voyage d'une journée à Genève
- Juin 2011 : Une semaine en Turquie (Istanbul et Cappadoce).
- Septembre 2011 : Voyage d'une journée en Drôme Provençale.

Vous avez 60 ou plus, rejoignez le club en participant à ses nombreuses activités artistiques, sportives, ludiques, festives et intellectuelles mais également en partageant ensemble d'excellents moments de vie.



La fraise des bois

Atelier de découpe de bois à la scie à chantourner

Pour fabriquer soi-même nichoirs, mangeoires, boîtes à lettres, et autres jeux et jouets en bois... l'atelier de la Fraise des Bois met à votre disposition machines et outillage. Dix doigts et un brin de créativité suffisent !

Pour les enfants

Les ateliers réguliers pour les enfants reprendront le 21 mars, jusqu'au 10 juin à raison d'une séance tous les 15 jours, de 17h00 à 18h30, les lundis, jeudis et vendredis.

Pour les enfants qui souhaitent travailler le bois occasionnellement seulement, reprise également des ateliers du mercredi de 13h30 à 15h30, tous les 15 jours (inscription à la séance). Ces ateliers fonctionnent à partir de 3 participants.

Séances le 13 et 30 mars, 13 avril, 11 et 25 mai, 8 juin.

Pour les adultes

Pour les adultes, l'atelier du lundi après-midi continue de 13h30 à 16h30. Il reste possible d'organiser des stages à la demande le samedi matin, de 9h30 à 11h30.

Contact : Isabelle Poulain, 04-76-89-87-47

isabelle38.poulain@wanadoo.fr



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane

Energies Renouvelables

Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur

Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27

zpcv.zanone@wanadoo.fr

SARL au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E

TVA Intracommunautaire FR09492027164



Zanone
Pascal

La vie reveloise - l'avis revelois

ETAT CIVIL

Les parutions relatives aux mariages, décès et naissances sont faites sur demande. S'adresser au secrétariat de la mairie au 04.76.89.82.09

Décès :

BECKER Simone, née BAILLY, épouse BECKER Roland, décédée le 23 novembre 2010.

DAVID Gilbert, décédé le 21 septembre 2010.

Objets orphelins

Un certains nombres d'objets trouvés attendent leurs propriétaires à la mairie : clefs de maison, de voitures, appareils photos, téléphones portables. Si vous avez perdu un objet personnel, venez tenter votre chance à la mairie !

Châtaignes et musique à Revel

Il est des dimanches d'automne, quand le brouillard vient mourir sur vos fenêtres, ou rien ne vous ferait quitter vos fauteuils au coin du feu. Pourtant, comment ne pas répondre à l'invitation de nos boulangers de se rassembler afin de se délecter de châtaignes grillées au feu de bois ? Comment encore, rater cet évènement alors, que cette année, Mayor était présent pour nous honorer de sa musique ?

Comment ça ? Vous ne connaissez pas Mayor ? Une présentation s'impose : Mayor est un artiste revelois (oui, faut le dire, on n'en est pas peu fiers) qui s'est lancé dans l'aventure du label participatif "My major company" dont le principe est l'investissement de parts pour l'artiste qui, atteignant une certaine somme, lui permettra de produire son disque. Cette présentation faite, vous conviendrez que le crachin ambiant ne pouvait pas nous faire renoncer au

déplacement. Sur place, la famille GIROUD réchauffe nos coeurs de sa gentillesse et de sa convivialité. Et pour nos corps, la chaleur du four à pain dans lequel crépitent les châtaignes est idéale.

Les gens se croisent, discutent, échangent, Mayor se prépare. Le concert commence et l'ambiance décolle. La plupart des revelois connaît déjà les refrains et accompagne le chanteur sur "Mamie Rosette" ou "Major Compagny". Nous avons même eu droit à l'entrée sur scène du fils de Mayor dit "Pipou" avec lequel, c'est sûr, la relève est assurée. Les chansons de Mayor s'enchaînent pour notre plus grand plaisir, les textes empreints de dérision et d'humour nous rappellent parfois nos propres histoires. Mais toutes les bonnes choses ont une fin.

Un grand merci à Geneviève et Philippe pour l'organisation de cet après midi. Quant à Mayor, l'année 2011 s'annonce des meilleures : le 26 décembre dernier, les 100 000 euros ont été atteints sur "My Major Company". Cet investissement va permettre la production de son disque ! Bon vent à cet artiste méritant

Nathalie PELLERIN



La lucidité de la moto verte en question !

Deux réactions à l'article du RD84 : Moto « verte » - cohabitons avec lucidité.

Rendez-vous sur le site web pour ajouter vos commentaires

Balades en montagne, engins motorisés et stress...

L'actualité nous le rappelle souvent, le stress, qu'il soit lié à la vie urbaine, au travail ou aux maladies, fait de lourds dégâts chez les êtres humains.

Au milieu des tensions de la société actuelle et de notre mode de vie emplie d'engins motorisés, heureusement qu'il existe encore des espaces où chacun peut venir, seul ou en famille, se ressourcer dans la nature, rechercher une tranquillité, une paix intérieure, profiter de cette rencontre exceptionnelle avec le grand calme et la beauté de nos montagnes.

Et c'est vrai dans notre région, de notre beau massif de Belledonne ou de la forêt de Freydières.

Nous avons « un peu halluciné » en lisant dans le dernier Revel dialogue un article qui invitait à « revaloriser » l'utilisation des engins motorisés de loisirs dans la nature (moto, quad...) :

« ...une occasion charmante de découvrir des paysages paisibles et sauvages... » !!

Nos engins motorisés sont déjà partout, ils colonisent les villes, sont sur toutes les routes des vallées alpines, dans tous les villages...

Sachons préserver nos montagnes de ces nuisances. Pour nous tous, c'est un besoin vital d'une respiration précieuse dans cette vie parfois un peu « de dingue » !

Peut-on rajouter que nous, les habitants de Freydières, sommes bien placés pour constater qu'il suffit souvent d'un seul de ces engins (quad ou moto « verte ») pour briser le silence sur tout notre versant du grand Colon. Sans parler des lendemains de chute de neige où certains de nos chemins, recouverts d'un manteau de poudreuse, sont littéralement labourés par les quads qui les transforment en champ de bataille...(vécu à plusieurs reprises ce mois de Décembre 2010)



Mais, ne doutons pas que les propriétaires de quad et motos « vertes » en quête de respectabilité sauront se montrer respectueux de la règle qui interdit leur utilisation en dehors des voies ouvertes à la circulation. La « *cohabitation lucide* » souhaitée par l'auteur de l'article en question, suppose d'abord que la réglementation soit rigoureusement appliquée.

La forêt de Freydières pourrait ainsi rester une zone de tranquillité ouverte à tous.

La montagne est une très belle richesse pour les hommes, elle mérite tout notre respect.

*Jean-Paul Marais, Sylvie Le Borgne,
Jean-François Mosset, Nathalie Meignan,
Frédi Meignan*

Assumez de polluer

Je ne peux laisser votre article au sujet de « la moto verte » sans réponse...

Pourquoi cherchez-vous ainsi autant de raisons pour justifier votre pratique de la moto, qui reste une activité polluante, bruyante et dérangeante pour beaucoup de gens ?

Vous ne consommez « que 2 litres aux 100 » ! mais moi, je n'en utilise pas du tout quand je vais me promener à pied sur les chemins de nos montagnes ! Et vous ne comptabilisez pas, bien entendu, toute la logistique indispensable à vos raids « nature » : Transport des motos, des motards, de l'intendance et autres.

La grande traversée

Vous découvrez « de belles régions françaises » ! mais c'est mieux encore à pied ou à vélo! Vous faites de « riches rencontres avec des cultivateurs et des éleveurs » : à pied, monsieur, c'est encore plus simple d'entamer une conversation sans être gêné par un casque...

Qu'est-ce donc que toutes ces raisons complètement enfantines pour vanter votre pratique de la moto!

Quand je me promène et que je croise motos ou quads sur les chemins, je ne peux qu'être gênée par ces odeurs d'essence et par ce bruit assourdissant qui fait taire la forêt ! Comment pouvez-vous vanter la beauté de la nature et dans le même temps l'anéantir avec votre moto (même verte !) ?

Prenez tout simplement vos responsabilités: aimez la moto si cela vous chante mais assumez pleinement le fait que vous êtes un pollueur sur les chemins !

Je précise que je ne sais pas ce qu'est au juste « un écologiste intégriste » comme vous dites. Il y a des gens qui veulent défendre la vie et ceux qui ne s'en soucient pas. L'intégrisme n'a rien à voir là-dedans ! Il faut encore une fois, monsieur, assumer à 100% ses choix, la responsabilité à 2 litres aux 100, ça ne marche pas!

Polluer à 2 litres aux 100, c'est polluer (1).

Une moto verte, jaune ou rouge reste une moto qui fait du bruit et qui participe au réchauffement de notre planète!

Vous rendez-vous compte que vous cherchez à culpabiliser les citoyens d'un manque de tolérance à votre égard alors que vous venez, sans le moindre scrupule, polluer les chemins de France (et d'ailleurs...)!

C'est un peu le monde à l'envers, vous ne croyez pas ?

Valérie Homo-Pelletier

PS : Vous mentionnez le CODEVER, Comité de Défense des Loisirs Verts. Cet organisme a été fondé par les pratiquants de loisirs motorisés, soutenus par le marché qui en dépend (vente de véhicules, locations, etc.) dans le but d'attaquer les législations et leurs applications qui ont été établies pour limiter l'accès des engins motorisés à l'espace naturel. Comme son nom ne l'indique pas, il n'a rien de vert, il aurait plutôt la couleur et l'odeur du pétrole!

(1) : la XT 660 R, moto de trail de référence est donné pour une consommation de 6 l / 100

Est-ce celle de l'Atlantique ? Du désert ? D'une tempête en mer ? D'une voie d'escalade ? D'un chemin de grande randonnée ?

Non, non, rien de tout cela ! La grande traversée, c'est avec moi-même que je l'ai vécue, avec vous mes amis de Revel, à l'occasion de ma maladie, un drôle de cancer, qui s'est déclaré de façon inattendue en février 2010.

Entre mon illusion concernant la rapidité de mon rétablissement après l'opération, et la réalité, j'ai eu quelques étapes à franchir.....

Pour moi, la plus grande et la plus périlleuse des étapes fut d'accepter le diagnostic puis la nécessité d'une intervention chirurgicale lourde et les conséquences physiques qui en découleraient (affaiblissement, amaigrissement, réadaptation du corps à un nouveau fonctionnement physiologique).

Il a ensuite été difficile de lâcher prise sur ma propre volonté de tout contrôler. La mission me paraissait impossible.



L'opération a eu lieu le 1^{er} mars mais des complications ont nécessité une seconde intervention. J'ai vécu 10 jours d'absence totale vis-à-vis de mon environnement alors qu'une multitude de rêves et de cauchemars hantaient mes jours et mes nuits. Enfin je me suis réveillée, allongée et tuyautée sur mon lit. Dès l'entrée dans ma chambre d'hôpital, j'ai pensé « pourvu que ma voisine soit chouette ! » Puis, j'ai regardé mon ventre et j'ai constaté l'étendue de l'opération. A ce moment là, je me suis sentie impuissante. Mon corps avait cédé à des imprévus dont seul mon inconscient détenait la clé du mystère : Pourquoi la partie du système digestif opérée s'était-elle infectée ?

Ma tête s'est mise à lutter et mon cœur s'est emballé. J'avais peur, peur d'avoir peur, peur

de moi-même, peur d'avoir mal, peur de l'inconnu. Mon mental s'agitait et mes émotions étaient exacerbées. C'était infernal. Pire que la maladie elle-même !

Alors peu à peu, j'ai obtempéré et accepté les événements qui étaient survenus. J'ai commencé à prendre patience et à me laisser aller au gré des vagues : Le chemin vers la guérison était là. Nulle part ailleurs. Il s'ouvrait devant moi, clair et lumineux mais je ne le voyais pas toujours. N'ayant pas l'habitude d'emprunter ce type d'itinéraire (!), des efforts constants m'étaient nécessaires pour le retrouver. En effet, j'avais l'habitude des chemins tout tracés (grandes randonnées, voies d'escalade, chemin de Saint Jacques de Compostelle, quelques itinéraires à skis...) mais là je n'avais aucune carte. Malgré tout, plusieurs possibilités m'étaient données pour mieux comprendre ce qui se passait et tracer ma route toute seule : Mes rêves venaient me parler de ma maladie donnant en partie des solutions à mes problèmes. Je comprenais que la respiration et le souffle étaient importants à mettre en pratique quotidiennement malgré mes blocages respiratoires. Je me massais tant bien que mal pour apaiser mon corps.

Les temps d'attente se sont transformés en questions sur le sens de la vie. Les réponses sont venues peu à peu nourrir un certain vide qui s'était créé en moi. Mes rares temps de lecture se sont alors portés sur «Comment mettre en œuvre la pensée positive» et «Comment utiliser la force du mental » ?

De plus en plus, j'ai vu apparaître des réponses à mes questions, des synchronicités se sont mises en place me démontrant ainsi que j'étais sur la bonne voie. J'observais de plus en plus le positif autour de moi et y portais toute mon attention. Je puisais mes ressources dans les meilleurs souvenirs de ma vie et dans les événements qui m'apportaient fraîcheur et soulagement (ballade en montagne, baignades sous les cascades, repos dans la verdure, partage d'un repas autour d'une table avec les amis, la famille ...) Ainsi, j'apprenais à quitter mon lit d'hôpital pour quelques instants sans en bouger et me délivrer des entraves qui m'enserraient (j'avais chaud et soif et mon corps était plein de vide). Peu à peu des petits mouvements de changement se sont opérés, m'aidant à mieux vivre cette grande traversée.

En outre, je n'avais qu'un objectif : guérir et maintenir à tout prix un réseau de relation sur lequel j'avais besoin de m'appuyer car j'étais

très loin de me suffire à moi-même pour trouver ma force. J'ai ouvert un petit agenda et peu à peu, mon emploi du temps s'est organisé.

A ce jour, ma longue période de convalescence se poursuit, doucement mais sûrement. J'ai du temps devant moi.

Le 16 février 2011 sera la date anniversaire du début de ma traversée.

Je voudrais en profiter pour honorer et remercier toutes les personnes qui durant cette période éprouvante ont gravité et continuent de graviter aujourd'hui autour de moi. : Mes voisins, mes ami(e)s de Revel et d'ailleurs, mes frères et sœur, mes collègues de travail, l'ADMR, les services médicaux (médecin, kiné) le postier de la commune, les commerçants et surtout mes 2 enfants qui ont fait preuve de courage et d'attention.

Toutes les marques de sympathie que j'ai reçues par ailleurs m'ont profondément touchées.

Vos disponibilités remarquables, vos fréquentes visites à la clinique puis à mon domicile, votre soutien et votre présence lors des séances de chimiothérapie, vos encouragements, vos multiples conseils (Respire Marie-Laure !!!!), les nombreux massages que j'ai reçus et reçois encore, les petits plats préparés avec amour, les travaux entrepris dans la maison pour améliorer mon confort, les DVD et les livres judicieusement choisis pour me distraire, les fleurs multicolores et tous les cadeaux que vous m'avez offerts, tout ceci a été un océan de bonheur toujours gravé en moi.

Votre présence à elle seule est déjà en soi un véritable cadeau.

Merci pour toutes les courses faites en grandes surfaces, sur les marchés, à la pharmacie...

Merci aussi pour toutes ces sorties à l'extérieur : restaurants, cinémas, théâtres, concerts, fêtes (certes parfois épiques...et mémorables !) mais tellement revitalisantes pour ma santé !

Vous voyez, grâce à vous, je n'ai jamais manqué de rien. Le courage, la patience, la consolation, l'espoir, vous me l'avez transmis.

Cela s'est transformé en force que peu à peu j'arrive à me donner. Mon chemin est plus clair et j'avance avec plus de confiance.

De tout cœur, merci !

Marie Laure OLEK



Dans plusieurs numéros de Revel Dialogue il a été question du stop, toujours sous le même angle, celui du stoppeur.

J'emmène souvent des stoppeurs occasionnels et me sens donc autorisé à exprimer l'avis d'un stoppé, en oubliant le regard porté par certains stoppeurs sur les conducteurs qui ne s'arrêtent pas.

Différents arguments ont été portés au crédit du stop :

- La convivialité,
- L'amélioration du bilan carbone,
- Modèle plus souple que celui du covoiturage "classique",
- Les économies faites par le stoppeur (RD octobre 2007).

Ce que j'en pense ?

La convivialité n'est pas à négliger, j'en conviens.

Passons sur le bilan carbone du stoppeur et du stoppé : quelle différence d'émission de CO₂ entre la voiture d'une personne seule et d'un piéton seul et celle de la personne emmenant le piéton ? Je sais, je suis de mauvaise foi mais faut-il vraiment sortir cet argument écologique pour faire passer (pour faire oublier ?) les deux derniers points ?

Pour ce que je peux en savoir, le covoiturage classique peut se voir sous deux aspects :

Deux ou plusieurs conducteurs prennent leur voiture en alternance et la question d'argent ne se pose pas

C'est toujours le même qui conduit et le(s) covoituré(s) participe(nt) aux frais.

Il est clair que de ne pas participer aux frais est plus souple.

Si dans mes impôts je déclare les trajets professionnels, ceux-ci comptent pour 51 centimes par km pour un modèle 5CV. Il y a 5km entre la place de Revel et celle de Domène, ce qui nous fait 2,55€. A partager en deux (?), ce qui fait 1,27€. Les associations pratiquent souvent un tarif de 0,30€ par km, ce qui fait 0,75€ par personne. A 2 trajets par jour et en comptant 200 jours par an (ce qui ne fait que 40 semaines de travail) on arrive à 300€ et le regard change complètement.

Promis, juré, si je vois notre stoppeur assidu sur la place, je saurai me montrer bon prince et l'emmener s'il tient entre le pouce et l'index, de manière bien visible, une pièce de 50cts. Il aura amélioré son bilan carbone et moi mon bilan financier. Je peux même lui faire une autre proposition : je l'emmène gratuitement s'il me déclare sur l'honneur qu'il versera 300€ (je transigerai même à 200€) à une association humanitaire ou caritative de son choix.

Pierre Edel

Note du stoppeur interpellé :

Cet article à l'immense intérêt d'ouvrir le débat sur le stop. Ne souhaitant pas trop accaparer les pages du Revel Dialogue sur ce sujet, je porte le débat sur les pages du site Web. Rendez-vous sur la rubrique l'avis Revelois pour donner votre avis : Pourquoi vous prenez les stoppeurs, pourquoi vous ne les prenez pas.

Merci de vos apports.

Dominique Maillet

Soirée
Masquée
Fête des jeunes
11 - 17 ans
SAMEDI 5 FEVRIER
19h à 24h
Se présenter masqué
Boissons et croques
offertes
Salle de l'oursière
PAF: 5€
C8

Développement durable et transport par câble (transport durable)

Et si, pour une fois, nous prenions de l'avance ?
Et si pour une fois, nous n'attendions pas d'être dans le mur pour essayer de le franchir moins douloureusement ?

De quel mur vais-je parler ?

De la limitation de l'énergie disponible par habitant et des moyens de transport.

Petits rappels chiffrés : nous étions sur la planète 2 milliards en 1930, 5 en 1987 et nous serons 7 milliards en 2011 (en octobre ou novembre pour être plus précis). Entre 1950 et 1980 (les fameuses trente glorieuses), nous avons multiplié par 8 la quantité d'énergie consommée par la planète. Aujourd'hui les experts s'accordent pour dire que le fameux « peak-oil » (quantité maximale de pétrole produite sur la terre) est déjà ou sera dépassé sous peu.

Souhaitons-nous nous déplacer autant ? Aurons-nous les moyens de continuer à nous déplacer autant avec moins de quantité d'énergie ? Peut-être si nous changeons nos modes de déplacement pour les rendre moins énergivores. Le co-voiturage existe, les transports en commun aussi. Est-il envisageable de construire une remontée portée de Domène à Revel (style télécabine) ?



Quels en sont les avantages ?

Souplesse d'utilisation : pas besoin d'attendre le passage du bus, la cabine est toujours prête. La quantité d'énergie est dérisoire pour les services rendus (un moteur de voiture d'environ 60 à 80 CV). La pollution sonore est quasi nulle, les émissions de gaz à effets de serre réduites à zéro.

Quels en sont les inconvénients ?

Un tracé figé avec une gare de départ et une gare d'arrivée reliées par une ligne droite. Cet inconvénient peut être diminué avec des gares intermédiaires. Une « verrue », diront certains, dans le paysage. C'est vrai, mais ce n'est pas si vilain (question de goût) et surtout moins vilain que les dizaines de véhicules qu'un tel équipement remplace. Bien sûr, nous avons nos mentalités à faire évoluer, mais nous allons devoir changer, alors autant commencer un peu plus tôt que lorsqu'on est obligé. Ça laisse plus de temps et de moyens économiques pour s'adapter

Quel en est le prix ?

Environ 3 millions d'Euros par kilomètre (soit 4.5 Ms d'€). Ce serait un beau projet, non ? On arrive bien à rentabiliser de telles installations, juste pour nos loisirs sur 3 mois par an, sur l'année ce doit bien être plus facile.

Alors le jeu en vaut-il la chandelle ? A vos réponses.

Ph Chapuis

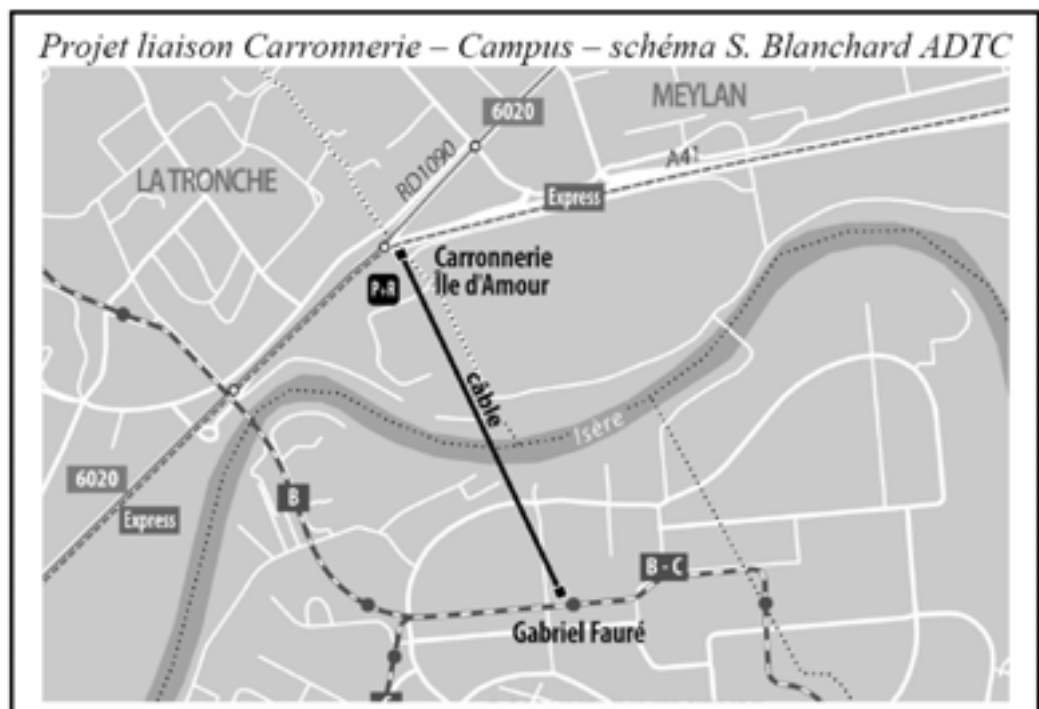
Sources disponibles (Entre autres...)

<http://telepherix.free.fr/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Transport_par_cable

<http://www.remontees-mecaniques.net/>

Ndlr : Voir également l'excellent dossier de l'ADTC sur le transport par câble dans la région grenobloise http://www.adtc-grenoble.org/IMG/pdf/adtc122_TCcable.pdf



Chauffage au bois bûches : conseils et bonnes pratiques

Contrairement aux énergies fossiles comme le charbon, le fuel ou le gaz, le bois n'a pas d'impact sur le réchauffement climatique. Le gaz carbonique émis lors de sa combustion est en effet absorbé par les feuilles de l'arbre et la part carbone du gaz contribue ainsi à la croissance de l'arbre.

Toutefois, la combustion du bois peut émettre des quantités importantes de polluants (poussières appelées également « particules », monoxyde de carbone, composés organiques volatils, hydrocarbures aromatiques polycycliques) notamment dans certains appareils indépendants (cheminées, poêles, inserts, ...). Des gestes simples et le respect de quelques règles au niveau du choix du combustible, du matériel et de son entretien permettent néanmoins de limiter sensiblement ces émissions :

- Ramoner au moins une fois par an
- Utiliser du bois sec et propre
- Allumer son feu avec du très petit bois pour provoquer une vive flambée sans fumée.
- Eviter de faire fonctionner l'installation à allure réduite (émissions multipliées par un facteur 2 à 7).

Deux nouveaux types d'appareils, diminuant notablement l'émission de polluants

atmosphériques, sont d'autre part disponibles : il s'agit d'appareils équipés soit d'un catalyseur améliorant la qualité de la combustion, soit d'un électrofiltre qui retient une partie des particules émises.

La priorité est cependant de réfléchir à l'isolation de l'habitation afin de réduire ces consommations énergétiques et ensuite d'étudier le choix du système de chauffage le mieux adapté. L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas.

Pour plus d'informations sur www.ageden.org

Dm



V.C. **Veronique Coiffure**
06.81.44.73.46

Coiffure à Domicile
Homme - Femme - Enfant

Coiffure de Mariage - Chignons

Des Revélois primés au concours départemental des maisons fleuries

Revel a renouvelé en 2010 sa participation au concours départemental des villages fleuris et a ainsi permis au Syndicat d'Initiative de présenter 3 maisons au concours des maisons fleuries.

Si notre commune a enregistré un résultat modeste, 2 revélois ont été particulièrement remarqués par le jury départemental.

Dans la catégorie "décors floraux sur la voie publique", Maritza Froissard du Cafolin a remporté le 2ème prix départemental avec la note de 89/100. Cette distinction vient reconnaître l'important et beau travail effectué depuis quelques années par Maritza dans le hameau, au bout de la route du Cornet longeant le Domeynon.



Dans la catégorie "maisons avec jardin très visible de la rue", Simone Arnaud et Michel Bonnier des Roussets ont obtenu le 10ème prix

avec la note de 86/100. Alors que l'aménagement de Maritza reste "confidentiel" car à l'écart des voies de passage, il en est tout autrement du chalet de Simone et Arnaud habitués depuis plusieurs années aux distinctions départementales. Revélois comme randonneurs en Belledonne, tout le monde connaît aux Roussets, sur la route menant à Freydières, ce chalet et son environnement amoureuxment entretenus et fleuris par ses propriétaires.



Le Conseil Général de l'Isère leur a remis leur prix le 30 novembre à St Marcellin. Nous leur adressons tous nos compliments et nos encouragements.

Localement, le Syndicat d'Initiative remettra ses prix aux maisons distinguées lors de sa prochaine Assemblée Générale.



Sélectionnée avec 7 autres filles pour représenter la France aux Championnats du Monde Jeune/Junior de Biathlon à Nove Mesto en Tchéquie, Anais Chevalier a remporté 2 médailles d'argent, au sprint et à la poursuite. Un grand bravo ! Ensuite ce sera pour elle un 2ème rendez-vous international : les FOJE (Festival Olympique de la Jeunesse Européenne) du 12 au 19 février à Liberec (Tchéquie). On lui souhaite beaucoup de réussite !



POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95

ARCHITECTE

 **Roland SIONNET**
DENSAIS.

NEUF - RENOVATION - EXTENSION

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS

BATIMENT BASSE CONSOMMATION ET RENOVATION ENERGETIQUE

Les Faures 38420 REVEL
.....

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56

Portable : 06.84.97.77.28

Mail : rolandsionnet@architectes.org



Petites annonces

- ☞ 3 en 1 : garde d'enfants/tâches ménagères/soutien scolaire. Je suis étudiante en fac de musicologie âgée de 18 ans. A partir du 15 mai 2011 et pendant les vacances scolaires : je propose de garder vos enfants à votre domicile, effectuer des tâches ménagères ainsi qu'une aide pour le travail scolaire ou musical. J'ai un très bon contact avec les enfants et j'ai l'habitude de travailler avec eux. Phobé Mainsant, Les Faures, 06.85.37.43.07
- ☞ A vendre environ 100 m2 pavés autobloquants, prêts à emporter. le lot 500 euros, possibilité de détailler (6.00 euros le m2). A prendre sur place à REVEL LE SAUZET. Accès facile avec camion, camionnette ou remorque, Contact Tél: 04 76 89 82 98 ou contact@direct-lubrifiants.fr
- ☞ A louer à Chamonix face au Mt Blanc appartement 33 m2 chambre 3 personnes + séjour/cuisine. Semaine ou Week-end Tel 06 83 27 68 13.
- ☞ Pour accueillir votre famille ou vos amis sur Revel, nous mettons à votre disposition notre gîte complètement rénové. Capacité de couchage de 6 personnes. Formule Weekend ou Semaine. Gite Des Buissons, Les Roussets, tél : 04 76 89 80 72
- ☞ Je vais rentrer en BTS « Assistant de gestion en PME PMI » en alternance à la rentrée prochaine. Je cherche une entreprise d'accueil pour un contrat d'apprentissage pendant mes 2 ans d'école. Contact Audrey Desbuisson audrey.desbuisson@gmail.com



L'étincelle de beauté
esthéticienne à domicile

Casanova Emilie
06 70 45 52 66

contact@letincelledebeaute.com
www.letincelledebeaute.com



Agenda

mars

- ☞ Samedi 5 Après-midi récréative avec le Perlet
- ☞ Du 6 au 12 Séjour ski surf aux Saisies pour les 10 / 17 ans avec le Gresivaudan.
- ☞ Samedi 19 à 20h30 Concert Retina en l'église de Saint Martin d'Hères

mai

- ☞ Du 3 au 6 Stage escalade avec le ROC

Et les dernières nouvelles sur www.revel-belledonne.com

